

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

BIOSOLIDES MUNICIPAUX EN AGRICULTURE : CHIMISTES, MICROBIOLOGISTES ET BIOLOGISTES ÉMETTENT UN NOUVEL APPEL À LA PRUDENCE

Montréal, 15 décembre 2022 – L'Ordre des chimistes du Québec (OCQ), l'Association des microbiologistes du Québec (AMQ) et l'Association des biologistes du Québec (ABQ) pointent de nouveaux éléments problématiques en lien avec des boues d'épuration qui proviennent des États-Unis et sonnent l'alarme face aux conséquences irréversibles et à grande échelle sur le territoire québécois. En effet, selon leur provenance, les biosolides peuvent contenir des contaminants d'intérêts émergents nocifs à l'environnement, telles des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), de même que des médicaments, dont des antibiotiques, des plastiques, des hormones et autres perturbateurs endocriniens. La grande persistance de plusieurs de ces molécules les rend difficilement biodégradables au sein des écosystèmes et favorise leur bioaccumulation dans les organismes vivants.

« Les biologistes font partie des experts appelés à étudier et à élaborer des recommandations lorsqu'une pratique menace la biodiversité et les écosystèmes du Québec. Les terres agricoles et les milieux aquatiques, dont la faune et la flore sont particulièrement touchées par l'épandage de biosolides, illustrent bien comment leur expertise intégrant les divers niveaux du vivant permet une meilleure protection du public. La problématique d'épandage des boues d'épuration montre bien l'importance de la collaboration interprofessionnelle et la nature multidisciplinaire de ce type d'enjeux. Pour ces raisons, l'ABQ, l'AMQ et l'OCQ unissent aujourd'hui leur voix afin de réclamer une intégration des microbiologistes et biologistes au système professionnel québécois. », déclare la vice-présidente de l'ABQ, Mme Amélie Goulet.

« Les microbiologistes sont des spécialistes des microorganismes et des interactions qu'ils exercent entre eux ainsi qu'avec leur milieu. De notre point de vue, il faut demeurer vigilant quant à la question des risques de dissémination de gènes de résistance aux antibiotiques dans l'environnement et de propagation de bactéries et virus pathogènes lors l'épandage de biosolides comme matières résiduelles fertilisantes. Pensons notamment aux agriculteurs qui sont en contact direct avec ces matières et à ceux qui les manipulent », déclare le président de l'AMQ, M. Marc Hamilton.

« L'exemple des boues d'épuration démontre avec acuité la valeur de ce que peuvent apporter les microbiologistes et les biologistes à la protection du public. Nous croyons qu'il est possible d'atteindre plusieurs objectifs avec un seul moyen, soit de procéder à la modernisation de la *Loi sur les chimistes professionnels* dans la perspective d'un décloisonnement des activités professionnelles favorable à une intégration réussie des microbiologistes et biologistes au système professionnel », soutient M. Michel Alsayegh, président de l'Ordre des chimistes du Québec.

Il existe une corrélation entre la chimie, la microbiologie et la biologie – Ces scientifiques s'intéressent, entre autres, aux substances chimiques qui se retrouvent dans l'environnement et qui peuvent avoir un impact à tous les niveaux d'organisation du vivant. L'exercice de la microbiologie et de la biologie au Québec n'est pas encadré par un ordre professionnel. Les chimistes et biochimistes, quant à eux, sont régis par une loi

constitutive désuète pour laquelle l'OCQ est engagée depuis plusieurs années dans un processus devant mener à sa modernisation.

L'OCQ, l'AMQ et l'ABQ demandent que soit complété le processus de modernisation de la *Loi sur les chimistes professionnels* interrompu le 5 mars 2014 lorsque les travaux de la 40^e législature ont pris fin à l'étape des consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de loi n° 49 – *Loi modifiant diverses lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées* (PL-49).

À propos de l'Ordre des chimistes du Québec

L'Ordre des chimistes du Québec compte près de 3 000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. Fondé en 1926, l'Ordre des chimistes fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du *Code des professions* en 1973.

À propos de l'Association des microbiologistes du Québec

L'Association des microbiologistes du Québec (AMQ) représente plus de 500 microbiologistes agréés qui exercent comme professionnels au Québec. Depuis sa fondation en 1975 en vertu de la troisième partie de la *Loi sur les compagnies*, l'AMQ est la seule association professionnelle au Québec offrant une reconnaissance professionnelle en microbiologie. Sa mission est d'assurer la protection du public et de représenter les microbiologistes du Québec, par la promotion d'une pratique professionnelle de la microbiologie.

À propos de l'Association des biologistes du Québec

L'Association des biologistes du Québec (ABQ) est un organisme à but non lucratif qui regroupe plus de 1 000 membres appartenant au domaine des sciences biologiques : les biologistes en pratique privée, les chercheurs, les gestionnaires à l'emploi des organismes publics, de l'industrie et d'autres institutions, les professeurs et enseignants en biologie et les étudiants en biologie. L'ABQ a comme objectif de défendre les intérêts du public en lien avec les enjeux sociaux, économiques, politiques et environnementaux qui interpellent ses membres.

- 30-

Sources et renseignements :

Ordre des chimistes du Québec (OCQ), Julien Nelson, 450 495-0250, media@ocq.qc.ca

Association des microbiologistes du Québec (AMQ), Christian Beaulac, 514 728 1087

Association des biologistes du Québec (ABQ), Micheline Nalette, 514 690 1220, micheline@c4com.ca